

10. LA LAVE CALCAIRE EN BOURGOGNE, CHAMPAGNE, FRANCHE-COMTE, LORRAINE

La pierre calcaire a été largement répandue sur toutes les assises calcaires orientales du bassin parisien, en Lorraine, en Champagne, en Franche-Comté et en Bourgogne. Dans la mesure où la tuile plate est absente de secteurs entiers de ces départements, il est permis de penser que l'on y est directement passé de la pierre à la tuile mécanique, entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e.

C'est le gel qui provoque un délitage naturel en surface du sol propice à l'extraction des laves. Jusqu'à la fin du siècle dernier, on ouvrait, en forêt, des lavières de quelques mètres de profondeur pour les besoins de la couverture locale. Leurs produits sont encore réputés durer de 100 à 200 ans.

Assimilable à une disparition, la forte régression de la présence de la lave calcaire ne permet pas d'en dresser précisément l'aire d'extension. Au mieux peut-on relever ponctuellement des vestiges de couvertures minérales dont la frontière orientale se situe toutefois précisément en Lorraine, à l'ouest de Colombey-les-Belles, entre Autreville et Martigny-les-Gerbonvaux. La pierre couvre encore quelques maisons d'un ancien îlot de toitures calcaires autour de Neufchâteau. Les toitures, à plus forte pente, y étaient soutenues par des charpentes lorraines à piliers d'ossature intérieure. La faible surface du pureau, l'emploi de nombreuses pierres de calage, le poids propre des laves entraînaient des charges considérables au mètre carré. L'oxydation par l'air conduisait la pierre à s'assombrir pour passer du blanc crème au gris très soutenu.



Laves provenant d'un toit de Midrevaux (Vosges).

LOCALISATION DE LA LAVE CALCAIRE

Situation générale. En Lorraine-Champagne, les principaux îlots de conservation du matériau se situent autour de Neufchâteau, Chaumont et Langres. La lave remontait autrefois la frange sud-ouest du département, depuis le pays de la Vigeanne vers Chaumont et Châteauvillain, avec une incursion dans l'est au niveau de Saint-Blin, Bourmont, Clefmont. Elle s'affirmait particulièrement sur une zone allant de Châteauvillain à Mâcon, sur les jurassiques calcaires et les terrains cristallins du Morvan. En Bourgogne, le calcaire provenant des terrains de l'étage jurassique affleure en Côte d'Or, à l'est de l'Yonne, en Saône-et-Loire, sur une bande étroite entre le Morvan et la plaine de Saône. En certains niveaux de surface, le jurassique se débite en plaquettes dont il est facile d'extraire des dalles de quelques centimètres d'épaisseur. Dans le Jura, les toits calcaires subsistent essentiellement sur des édifices religieux et dans quelques villages du vignoble. Son aire d'extension traditionnelle couvrait la zone étroite de ce dernier, de Salins-les-Bains à l'ouest de Nozeray et Champagnole, puis par Baume-les-Messieurs, Clairveaux et l'ouest d'Orgelet.



Baume-les-Messieurs (Jura), 2000, le démontage de cette toiture permet d'apprécier les trois gabarits des laves : grosses, moyennes et petites, ces dernières servant de blocaille. A l'avant plan, on distingue bien la largeur des pureaux.



BOURGOGNE, repérages non exhaustifs

Carte 65 (1973)

Pli 20 I: D 959, La Forêt, Terrefondrée, Saint-Broing-les-Moines, Romprey.

Pli 8: N 80, Ampilly-le-Sec.

N 65, Brion-sur-Ource, Etais.

D 16, D 118, Bouix, Poinçon-les-Larrey, Pothières, Vix.

D 13, Brillon-sur-Ource.

N 71, Aisey-sur-Seine.

D 101, Villaines-en-Duesnois.

D 21, Fontaine-en-Duesnois, Chaume-les-Baigneux, Baigneux-les-Juifs.

Pli 9: N 65, Boudreville.

D 29, Ménesble.

N 459, Bure-les-Templiers.

D 19, Poiseul-la-Grange.

D 396, Montmoyen, Hierle.

Pli 17: N 80, Montlay-en-Auxois.

Pli 18: D 117, D 26, Sainte-Colombe.

D 117, Ormancey, Thorey-sous-Charny, Beurizot, Vitteaux, Mont-Saint-Jean, Vesvres; D 117E, Massingy-les-Vitteaux; D 113, Villeberny.

D 26, Massingy-les-Vitteaux.

N 494, Pouilly-en-Auxois, Arnay-le-Duc.



Brion-sur-Ource (Côte d'Or), 2007. résidu de lave calcaire, sur un ensemble, dans la région de Châtillon-sur-Seine.

Plis 10, 19: Chanceaux, Saint-Germain-Source-Seine, Blessey.

D 16, Savigny-sous-Malain. Grénand-les-Sombernon.

D 6, Lamargelle, N 71/D 16, Saint-Seine-L'Abbaye, D 16, Saint-Martin-du-Mont, Bordes-Bricard.

D 26, Poncey-sur-L'IGNON.

Carte 66 (1977)

Pli 1: D 65, Boudreville.
D 928, Ménesble.
D 959, Bure-les-Templiers.
D 102, Bure-les-Templiers, Romprey.

Pli 2: Cussey-les-Forges.

Pli 9: La Forêt, Terrefondrée, Saint-Broing-les-Moines, Romprey.

Pli 11: Chanceaux.

Pli 12: Is-sur-Tille.



Gommeville (Côte d'Or), 1993. Restes de lave, sur un habitat du XIX^e siècle.

CHAMPAGNE, repérages non exhaustifs

Haute-Marne

Carte 61 (1969)

Pli 19: D 145, Latrecey.

Carte 62 (1981)

Pli 11: D 162, Brottes (1995)

Pli 12: D 1, Churey, Bourdon-sur-Rognon, Nogent-en-Bassigny.

D 202, Bourg-Sainte-Marie.

D 110, Clinchamp.

Pli 13: D 108, Nijon.

D 212, Malaincourt-sur-Meuse.



Chalmessin (Haute-Marne), 1994.

Carte 66 (1977)

Pli 2: D 293, Leuchey.

D3, Beauchemin.

N 74, Orville.

D 187, Bay-sur-Aube.

D 140, Chatoillenot.

D 149, Courcelles-Val-d'Esnoms.

Pli 3: D 292, Orceveaux, Verseilles.

D 7, Grénant.

D 36, Vars.

D 26, Prangey.

D 294, Saint-Broingt-les-Fossés.

D 128, Villeguisien, Dommarien-Frontenelle, Choilley, Cusey.

FRANCHE-COMTE, repérages non exhaustifs

Doubs

Carte 70 (1978)



*Cussey-sur-Lizon
(Doubs), 1997.*

Pli 3, 5: D 15, D 476, Coulans-sur-Lizon, Doulaize, Refranche, Chennecey, Cussey-sur-Lizon.

Jura

Carte 70 (1978)

Pli 4: D 4 D 204, La Marre, Nevy-sur-Seille; D 68, Plasme, D 5, Ladoye, D 210, Baume-les-Messieurs.



*Nevy-sur-Seille
(Jura), 1987.*

Haute-Saône

Carte 66 (1977)

Pli 4: N 19, Malvillers.

Pli 5: D 13, Raze.
D 8, Rosey.
D 281, Semmadon.
D 3, D 7, Arbecey

Pli: D 123, Aillevans.

Pli 16: D 24, Authoison, Villers-Pater.



Velleminfroy (Haute-Saône), 1991, malheureusement, la tuile mécanique est devenue invasive en altérant l'exceptionnelle présence de cet ensemble.

LORRAINE, repérages non exhaustifs

Vosges

Carte 62 (1981)

Pli 3: D 71e, Midrevaux, D 71d , Pargny-sur-Mureau.

Pli 13: D 71b, Fréville.

D 19, Punerot.

*Pargny-sur-
Mureau
(Vosges).1986.*



*Fréville
(Vosges), 1986.*

RECETTES DE LA LAVE CALCAIRE

La pose

En principe, la lave calcaire se travaille en tas de charge ; elle est posée sur un lit d'argile, ou calée sur un lit de pierres posées sur des voliges, dans le sens du versant du toit. La pente exigée varie de 45 à 80°. Fréville (Vosges), 1986

Le choix des techniques s'effectue souvent à partir de tradition régionales : nous ne présentons pas ici l'ensemble de ces techniques.

En Bourgogne, la mise en place de la couverture débute par un platelage de lattes obtenues en débitant une bille de chêne à la masse et au coin, sur lesquelles sont appliquées de larges dalles, le dolin ou doli, destinées à empêcher le glissement des laves. Après le tri des laves par taille et nuances de couleurs, chacune des laves subit une taille d'arête en dévers supérieur pour la base de la lave et en dévers inférieur pour ses côtés, de façon à permettre un meilleur écoulement de la pluie.



Mouilleron (Haute-Marne), 1994, houteau destiné à aérer la sous-couverture.

Pour assurer la bonne planéité de son œuvre, le couvreur tend une série de cordeaux de la base au sommet du toit. A chaque rang, il pose une pierre sous les cordeaux tout en réduisant le degré de pente au fur et à mesure qu'il monte vers le faîtage, dans le souci de diminuer l'épaisseur et la charge. A partir de l'égout, la pose s'effectue par joints interceptés ou croisés, toutes les laves sont soigneusement calées par des éclats de pierre, opération nécessaire à leur stabilité en raison de leur irrégularité de surface. C'est dans le choix de la bonne pierre, de son dressage au poinçon et dans son calage que réside toute la difficulté du travail du lavier.

Si la pose sur dolin s'observe également en Haute-Marne, mais sur lattis, elle fait place, en Lorraine, à celle du lit de mortier d'argile, bien qu'on y trouve beaucoup d'exemples de toitures par calage de pierre. Plus les laves sont courtes, 25 à 30 cm, plus elles exigent une pente aigue, de 40° à 45°, car elles se recouvrent aux trois-quarts. Les chevrons sont espacés tous les 70 cm, puis équipés de lattes épaisses et de contre-lattes minces sur lesquelles se tapisse un mortier d'argile caillouteuse : l'herbue. Le couvreur débute par le gouttereau en posant l'indier, constitué de grandes dalles appuyées sur un pied-latte, de section triangulaire, plus épais. La rangée suivante se superpose horizontalement, avec des joints croisés.

Le faîtage

En général, le faîtage des toits de laves ou lauzes calcaires est serti d'un rang de dalles larges, horizontales ou légèrement inclinées, scellées aux dernières pierres des versants.

En Bourgogne, les laves plates et allongées de faîtage peuvent être posées sur une sole de plomb. Elles sont de préférence installées à plat mais une inclinaison peut être également donnée contre les vents dominants. Il arrive aussi que le faîtage soit couvert de tuiles canal.



Mouilleron (Haute-Marne), 1994.

L'égout

Pour reporter le plus grand poids possible sur le mur, le premier rang est en principe posé à l'horizontale, à même le mur, les autres prenant appui sur le voligeage avec une pente minimale de 45°.

En Bourgogne, on préfère la pose d'arrières-gouttiers (ou arrières-gouttières) horizontaux sur la tête du mur, à joints scellés et légèrement débordants, sur lesquels se placent deux rangées de gouttières, appuyées sur la pente, en léger dévers. Comme en Haute-Marne, ce dévers est assuré par une petite lave, calée sur une latte de plus forte section, contre laquelle s'applique la première lave déversée.

La rive

Les laves ou lauzes de rives viennent à nu du mur pignon, sans débordement. Elles sont légèrement maçonnées, sans surcharge ni épaisseur, avec un mortier de même nature que celui qui a servi à jointoyer ou crépir les pierres.

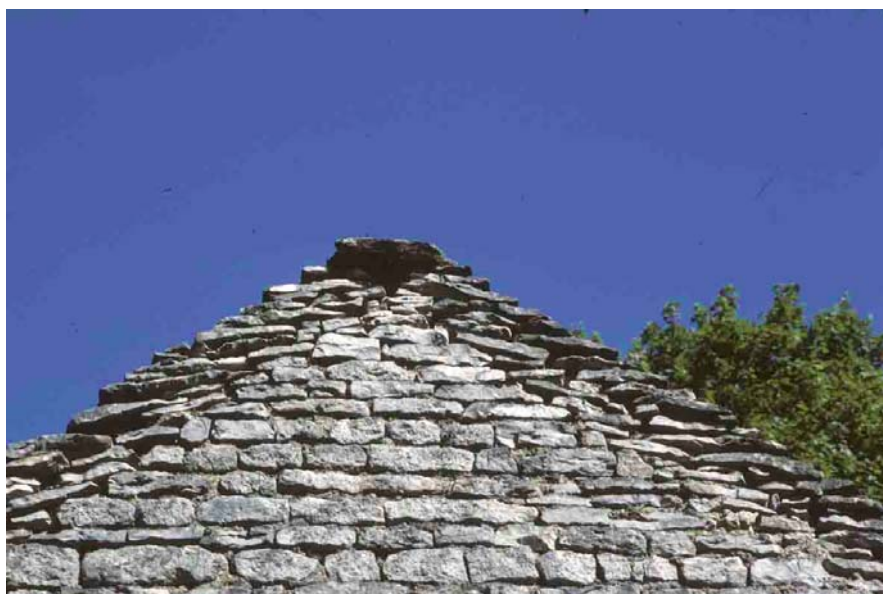
Mouilleron (Haute-Marne), 1994, la rive vient au nu de la maçonnerie du pignon.

L'arêtier

En Bourgogne, il est fait de laves taillées en équerre.

La noue

En Bourgogne, elle est réalisée à l'aide de grandes laves croisées.



Chalmessin (Haute-Marne), 1994

En Bourgogne où la pente du toit est d'environ 45°, la longueur moyenne des laves va de 30 à 35 cm avec un pureau de 10 à 12 cm. Un biseau supérieur est pratiqué au marteau à la base du pureau ; il est inversé sur les bords verticaux de la pierre. Sur faible pente, les dimensions de la lave bourguignonne vont de 40 à 45 cm avec un pureau de 15 à 20 cm. Le poids de charge peut atteindre quelques 500 kg au m².



Saint-Denis-de-Vaux (Saône-et-Loire), 1997.

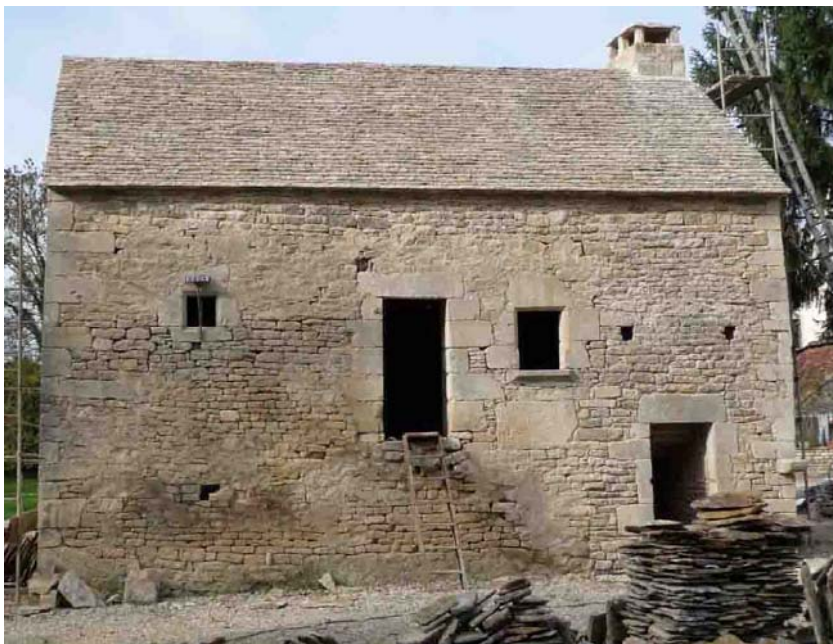


Saint-Denis-de-Vaux (Saône-et-Loire), différence de ton, à droite, entre la lave récemment extraite de la carrière et, à gauche, la lave oxydée par l'air.



C'est grâce au talent réuni d'André Mercuzot, maître d'ouvrage, et de Tonio Rotondo, l'un des derniers laviers de Bourgogne, que cette toiture de Gissey-sous-Flavigny, dans la vallée de l'Oze, a retrouvé sa superbe. On appelle même cette vallée : « la route de la lave ». Le village de Turcey y conserve le plus grand nombre de toitures en lave de la Côte d'Or, une lave tellement dure et résistante au gel que le nom de ce lieu est devenu synonyme de lave de qualité.

La toiture d'André Mercuzot a été restaurée avec une lave recyclée d'une maison de Bligny-le-Sec, à une quinzaine de kilomètres. Les seules laves neuves, les arrières gouttières et les laves gouttières, proviennent de l'Yonne. Outre le fait qu'elles ne sont pas éprouvées et donc gélives pour certaines, elles ont une épaisseur trop régulière pour être aussi belles.



La DRAC de Bourgogne a d'ailleurs conditionné son aide financière à l'usage de laves de réemploi. Le coût moyen a été de 700 €/m², sans compter la lave, directement payée au particulier. Ces prix ne comprennent pas la reprise de la charpente.

Photos André Mercuzot



Francheville (Côte d'Or), 2004.



Malain (Côte d'Or), 2000.



Verseilles-le-Bas (Haute-Marne), 1993.



Aillevans (Haute-Saône), 1991.



Massy (Saône-et-Loire), 1994, heureux panachage entre la lave et la tuile creuse.



Fréville (Vosges), 1986.